

Modèle de requête au fond en vue du paiement d'arriérés de salaire / de l'indemnité compensatoire de préavis / de l'indemnité de départ / de l'indemnité pour les jours de congé non pris

Requête au fond

A Mesdames/Messieurs les Président et Assesseurs du Tribunal du travail de

[Luxembourg / Esch-sur-Alzette / Diekirch]

A l'honneur de Vous exposer très respectueusement

Madame / Monsieur [nom, prénom, profession], demeurant à

suivant contrat de travail conclu en date du [date] Madame / Monsieur [nom] a été en qualité de [fonctions] aux services de la société [nom], établie et ayant son siège social à _____, et inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B_____

le contrat de travail prévoyait une rémunération mensuelle brute de _____ € (à l'indice _____);

par lettre du [date], la société _____ a résilié avec préavis / effet immédiat le contrat de travail.

La société _____ reste redevoir à Madame / Monsieur [nom] la somme de _____ € brut à titre d'arriérés de salaires pour la période du _____ au _____

Conformément aux dispositions de l'article L.124-3 du Code du travail / du contrat de travail, et eu égard à son ancienneté de service, Madame / Monsieur [nom] a droit à un préavis de [nombre] mois;

Or, la société _____ ne lui a accordé qu'un délai de préavis de [nombre] mois.

Madame / Monsieur [nom] a par conséquent droit à une indemnité compensatoire de préavis de _____ € brut.

Conformément aux dispositions de l'article L.124-7 du Code du travail, et eu égard à son ancienneté de service, Madame / Monsieur [nom] a droit à une indemnité de départ de [nombre] mois;

cependant, la société _____ reste en défaut de lui avoir versé une indemnité de départ / ne lui a versé une indemnité de départ que de _____ -€.

Madame / Monsieur [nom] demande le paiement de la somme de _____ € correspondant à l'indemnité de départ due.

Madame / Monsieur [nom] avait encore droit à [nombre] jours de congé qu'il / elle n'a pas pu prendre avant la fin de la relation de travail;

Conformément à l'article L.233-12 du Code du travail, Madame / Monsieur [nom] demande le paiement de la somme de _____ € correspondant aux [nombre] jours de congé non-pris.

Malgré mise en demeure du [date], l'employeur reste toujours en défaut de s'acquitter de ses obligations légales et refuse de verser la somme de _____ € bruts;

il y a partant lieu à contrainte judiciaire;

A ces causes:

Madame / Monsieur [nom] Vous prie, Mesdames/Messieurs les Président et Assesseurs du Tribunal du travail de bien vouloir convoquer les parties devant Vous pour les concilier si faire se peut, sinon,

Dire la présente requête recevable en la forme,

Au fond, la société _____préqualifiée se voir condamner à payer à Madame / Monsieur [nom] la somme de _____€; bruts à titre d'arriérés de salaire, d'indemnité compensatoire de préavis / d'indemnité de départ / d'indemnité pour les jours de congé non pris, avec les intérêts légaux à partir du _____, date de la mise en demeure, sinon du jour de la présente demande jusqu'au solde;

la société _____préqualifiée se voir condamner à tous les frais et dépens de l'instance;

dire que le jugement à intervenir sera exécutoire par provision nonobstant appel ou opposition, avant enregistrement et sans caution;

voir réserver à Madame / Monsieur [nom] tous autres droits, moyens, dus et actions.

Avec renvoi exprès aux articles 79 et 80 du Nouveau Code de procédure civile et disposant que si la notification de l'acte introductif d'instance est faite au détenteur en personne et s'il ne comparaît pas, le jugement à intervenir est réputé contradictoire et n'est plus susceptible d'opposition;

et pour autant que de besoin avec renvoi à l'article 106-2 du Nouveau Code de procédure civile et disposant que:

les parties peuvent se faire assister ou représenter par:

- un avocat,
- leur conjoint ou leur partenaire au sens de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats,
- leurs parents ou allies en ligne directe,
- leurs parents ou allies en ligne collatérale jusqu'au troisième (3e) degré inclus,
- les personnes exclusivement attachées à leur service personnel OU à leur entreprise,
- le représentant s'il n'est pas avocat doit justifier d'un pouvoir spécial ;

Inventaire des pièces annexées, invoquées à l'appui de la demande:

- Contrat de travail
- Fichede salaire
- Lettre de licenciement
- Mise en demeure
- ...

(Lieu derésidence) ——— le [date], _____

Profond respect

(Signature)